

"Appels à Projets" **Fais-nous-rêver**



POUR SOUTENIR ET VALORISER LE SPORT CITOYEN

Depuis 10 ans, l'Agence pour l'éducation par le sport identifie et valorise les bonnes pratiques éducatives et sociales réalisées autour du sport.

Elle organise chaque année, l'appel à projets « Fais-nous rêver » qui prime et soutient une centaine d'associations et une dizaine de collectivités locales, ayant réalisé des actions innovantes et citoyennes par le biais du sport.

Depuis le 15 mars, la 10ème édition de « Fais-nous rêver » est ouverte à toute structure utilisant le sport comme outil d'éducation ou d'insertion, ceci jusqu'au 15 juin 2007.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de l'Agence : www.apels.org

Informations et conseils aux porteurs de projets au **0 825 07 05 05** (0,15 €/min).

Etre lauréat « Fais-nous rêver » permet :

- Une valorisation médiatique et institutionnelle à l'occasion des jurys régionaux et nationaux.
- Une mise en relation avec des représentants institutionnels, de fédérations sportives, des décideurs locaux et d'autres porteurs de projets.
- Une bourse d'aide au développement de 2000 euros en moyenne (pour les associations)
- Un accompagnement dans la durée pour aider à la pérennité de l'action.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Clubs sportifs, associations, structures sociales, établissements scolaires, missions locales, MJC, centres sociaux, établissements spécialisés, Organisation non gouvernementales, collectivités locales et territoriales (Ville, EPCI, Conseils Généraux).

THEMATIQUES

- Sport, prévention et citoyenneté
- Sport et égalité des chances et lutte contre les discriminations
- Sport et insertion professionnelle
- Sport et intégration des personnes Handicapées
- Sport et santé
- Sport et solidarité internationale

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence pour l'Éducation par le Sport accompagne et soutient, chaque année, une centaine d'associations et une dizaine de collectivités en lien étroit avec l'État (**Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative**, Délégation Interministérielle à la Ville, Agence Nationale pour le Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances) 16 fédérations et différents partenaires privés dont **Gaz de France** (partenaire historique), la fondation solidarité de la SNCF, l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances, Agorespace, la fondation RATP pour la citoyenneté...

LES DATES CLES

15 juin 2007

Date limite pour déposer les dossiers de candidature

Du 15 octobre au 15 décembre 2007

Jurys régionaux dans l'ensemble des régions de la métropole française (excepté la Corse)
Sélection et nomination de 100 associations, lauréates régionales

Novembre 2007 :

Finale Nationale Collectivités

Sélection de 10 collectivités, lauréates nationales.

Janvier 2008 :

Finale Nationale Associations

Sélection de 10 associations, lauréates nationales

Finale Nationale Solidarité Internationale Sélection de 6 associations, lauréates nationales

BILAN DES 10 ANS DE L'AGENCE :

- 3 000 actions repérées
- 3500 acteurs locaux mobilisés
- 400 initiatives primées et valorisées
- 750 000 € de dotations

Contact Presse : Virginie Molina

Tél. : 01 44 54 94 94/99 - Fax : 01 44 54 94 95 - E- mail : vmolina@apels.org

Z O O M :
Saint Lys Olympique Karaté
Lauréat régional Midi-Pyrénées en 2006



Anne GOUDENOVE,
Professeur et responsable du projet du
St Lys Olympique Karaté

« Je fais des arts martiaux depuis 20 ans, j'ai commencé quand j'habitais en Côte d'Ivoire. De retour en France à Toulouse, j'ai continué à pratiquer le karaté, je me suis mariée et j'ai eu trois enfants. Mon dernier enfant est né sourd mais cela a été décelé assez tard à l'âge de 2 ans. C'est à ce moment là que toute la famille est entrée dans la langue des signes, ce qui a métamorphosé nos vies et a reconstruit très rapidement mon fils.

Quelques années plus tard, il a émis le souhait de faire du sport. Je l'ai mis au karaté mais il avait du mal à comprendre et du coup à pratiquer car il ne recevait que 60 % de l'enseignement. L'idée m'est alors venue de mettre en place des cours de karaté utilisant la langue des signes.

J'ai alors passé les diplômes pour enseigner le karaté et me suis mise en relation avec un professeur sourd de karaté François KAHLEF, qui m'a donné les signes dont j'avais besoin pour enseigner.

Ainsi, j'ai pu avec son aide proposer un apprentissage du karaté en langue des signes à des enfants sourds et non sourds au sein du Club de Karaté de Saint Lys. Grâce à cela, j'ai reçu plusieurs prix : le prix «Femme et Sport» et le prix «Fais-nous rêver» en 2006.

Travaillant en parallèle à l'Institut de Recherche sur les Implications de la langue des Signes (IRIS), nous allons bientôt sortir un DVD sur la pratique du karaté en langue des signes. Il sera distribué par les ligues et les comités départementaux très prochainement et sera je l'espère un merveilleux outil pour le développement de la pratique sportive des sourds. »



Anne GOUDENOVE témoigne aussi
de son titre de lauréat :

« Participer à l'appel à projets « Fais-nous rêver » était une expérience enrichissante qui m'a permis plusieurs choses : Tout d'abord, le fait de défendre la cause des sourds et être d'écouter était extrêmement important et m'a énormément touchée. Mais outre ce fait, participer à « Fais-nous rêver » m'a donné un coup de pouce formidable via la valorisation de mon action. Suite à ce prix, j'ai été davantage écoutée en région et par la fédération. J'ai pu également promouvoir mon action via la presse. Pour finir la dotation que j'ai reçue m'a permis de financer le coût de fabrication d'un DVD sur le karaté en langue des signes que nous allons prochainement diffuser ».



Positions : BACHI

Contact :

Responsable du projet et professeur de karaté :
Anne GOUDENOVE

Iris.goudenove_anne@hotmail.com

www.karate-saint-lys.com

www.lesiris.free.fr

Portable : 06 72 38 75 01

Tous les lauréats de votre région sur le site www.apels.org